

EPE - ALGERIE TELECOM - SPA

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Jijel

Réf: AT/DOT JIJEL/SDT/DRT/ 118 /2023

<u>Décision de Résiliation</u> aux torts exclusif du partenaire cocontractant

Le Directeur Opérationnel des Télécommunications de Jijel,

- Vu le statut de l'entreprise publique économique d'Algérie Télécom SPA;
- Vu la procédure de passation des marchés de l'entreprise publique économique « Algérie Télécom » SPA, adoptée par le Conseil d'Administration en date du 10 Décembre 2018 et entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019, notamment le Titre V/Chapitre 3/Section 9 relatif à la résiliation :
- Vu la décision DG N°1126/2017 de la 18/10/2017 portante confirmation de M. BELLIL Youcef en qualité de directeur opérationnel de la Wilaya de Jijel à compter du 17/10/2017;
- Vu le contrat N°12/AT/DOTJIJEL/2022 du 27/06/2022 conclu entre l'entreprise cocontractante ETPH HADJI ABDERAOUF et la Direction Opérationnelle de Télécommunications de Jijel, ayant pour objet « Réalisation des travaux d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibres optiques ».
- Vu l'Ordre de service (ODS) de démarrage des travaux N°11/DOT JIJEL/SDT/DRT/2022
 du 11/07/2022 ; lot n°03 : Tronçon : MSAN TEXENNA 4G LTE GHARIANA.
- Vu les mises en demeure du **02/05/2023** et **24/05/2023**, relatives à l'inexécution des obligations du partenaire cocontractant vis-à-vis l'ODS des travaux suscité.
- -Vu qu'aucune suite n'a était émise par l'entreprise **ETPH HADJI ABDERAOUF** aux deux mises en demeures et qu'aucune disposition n'a était prise pour le démarrage des travaux.
- -Vu l'article N°38 du contrat N°12/AT/DOT JIJEL/2022 relatif aux conditions de résiliations.

Décide:

Article .1 – De procéder à la résiliation aux torts exclusif du partenaire cocontractant du contrat N°12/AT/DOTJIJEL/2022 du 27/06/2022 conclu entre l'entreprise cocontractante ETPH HADJI ABDERAOUF et la Direction Opérationnelle des Télécommunications de Jijel ayant pour objet « Réalisation des travaux d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibres optiques ».

Article .2 – La présente décision prend effet à compter de la date de sa signature.

Fait à Jijel, le 05/06/2023

SOUS DIRECTION
TECHNIQUE

Visa Chef de Département Réseau Transport	Visa Sous-Directeur Technique	Validation de Monsieur le Directeur Opérationnel
Chef de Département Réseau Transport	Sous Ditcheur Techniq	jijel le,
Y.CHEWCHEM	Signé: Laminy M 2 P. T.	Le Direc eur Operationnel des Télécommunications de jijel Signé: Youcef d'ELLIL
	Operation Telecomit	note our

ALGERIE TELECOM EPE/SPA RC 02B 18083

Capital social: 115 000 000 000 DA

Siège Social: Route de la Soummam, Jijel 18000

NIF: 000 216 001 808 337 NIS: 000 216 290 656 936 www.algerietelecom.dz

Email: contact@at.dz

Tél: +213 (034) 47 43 43 Tél: +213 (034) 47 64 10